

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 1er juin 2010.

Section du dépôt légal



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

Ciible

CII à l'écoute

Le Scribe

infOIIQ

Le Journal mars/avril 2002 vol. 9, n^o 4

SUPPLÉMENT DE
L'INFIRMIÈRE DU QUÉBEC,
LA REVUE OFFICIELLE DE L'ORDRE
DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS
DU QUÉBEC

Choisissez votre numéro

LE JOURNAL

Table des matières

Actualités professionnelles

- [La modernisation du système professionnel se poursuit](#)
- [Campagne de promotion - Deux jours pour faire le tour de la profession d'infirmière](#)
- [Campagne de promotion - Beaucoup d'appels d'adultes souhaitant réorienter leur carrière](#)
- [Campagne de promotion - Portes ouvertes dans une soixantaine d'établissements](#)
- [Campagne de promotion - Nouvelle brochure promotionnelle pour les jeunes](#)
- [Dernier rappel pour l'inscription au tableau](#)
- [L'ANADIM devient l'AQCSI](#)
- [Nouveau titre d'infirmière à Terre-Neuve et au Labrador](#)
- [L'OIIQ rend publique son étude sur la qualité des soins infirmiers](#)
- [Remaniement du Conseil des ministres - Un trio à la santé](#)
- [Externat d'hiver : une première expérience concluante](#)
- [Le MSSS annonce un plan d'action pour prévenir les accidents évitables](#)
- [VIII^e colloque des CII](#)
- [Appel de communications - Expertise recherchée pour le Congrès 2002](#)
- [Campagne de recrutement du SIDIIEF - Joignez les rangs d'une communauté internationale d'infirmières](#)
- [La carte santé : l'OIIQ émet des réserves](#)
- [Le projet de loi sur le secret professionnel est adopté](#)

Du siège social

- [Nomination à l'OIIQ](#)
- [Nominations au Bureau de l'OIIQ](#)
- [27 000 \\$ pour les bourses de premier cycle 2001-2002](#)
- [Retraite bien méritée pour la directrice des Services juridiques](#)
- [Thèses - Mémoires - Rapports](#)
- [Jeunesse infirmière - De la relève au Comité Jeunesse](#)
- [Comités de l'OIIQ : votre expertise mise à profit](#)

Maillage

- [Au tableau d'honneur](#)
- [Racontez-nous vos activités de la Semaine de l'infirmière](#)
- [Tahani Rached réalise un nouveau film](#)



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

La modernisation du système professionnel se poursuit

L'OIIQ dépose un mémoire sur la pratique infirmière en santé mentale et en psychiatrie

En décembre 2001, le Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines, présidé par le Dr Roch Bernier, a entrepris une autre phase de la modernisation des champs d'exercice professionnel, celle touchant la santé mentale. L'OIIQ a présenté un mémoire qui traite des modifications à apporter à la pratique infirmière en psychiatrie et en santé mentale. Il s'agit d'une suite logique à la position que l'OIIQ a présentée dans *La vision contemporaine de l'exercice infirmier au Québec*.

Ainsi, l'OIIQ a réitéré l'importance de redéfinir aussi les activités professionnelles en psychiatrie et en santé mentale selon le risque de préjudice pour les patients, ainsi que la latitude et le niveau de connaissances requis pour juger de la pertinence ou non de les accomplir. Plusieurs sources ont servi à préciser ces activités, dont des écrits scientifiques, des systèmes de classification des interventions en soins infirmiers et les normes de grandes associations d'infirmières d'envergure, entre autres l'American Nurses Association, l'American Psychiatric-Mental Health Association et l'International Society of Psychiatric-Mental Health Nurses. L'OIIQ a aussi consulté une quinzaine d'infirmières expertes en santé mentale et en psychiatrie (voir encadré).



photo Louise Trudel

Après avoir examiné ces sources d'information et pris en considération que les infirmières consacrent de plus en plus de temps et d'énergie à la réinsertion sociale des personnes atteintes de troubles mentaux graves, l'OIIQ a demandé d'inclure une nouvelle sphère d'intervention en santé mentale et en psychiatrie, la réadaptation psychosociale. En effet, les infirmières qui travaillent au sein d'équipes multidisciplinaires dans les programmes de suivi intensif dans le milieu font des interventions multiples, dont le suivi de la médication, la gestion des symptômes, l'amélioration des habiletés sociales, la gestion de crise et la coordination des soins médicaux. De plus, l'OIIQ a fait valoir que les équipes de santé mentale dans les CLSC devaient être davantage mises à contribution, particulièrement auprès des clientèles aux prises avec des troubles mentaux transitoires qui, bien souvent, ne reçoivent pas des services adéquats. Le rôle des infirmières dans la promotion de la santé, la prévention de la maladie, le traitement et la réadaptation des personnes et de leur famille est donc essentiel.

Les infirmières doivent de plus en plus aider des personnes atteintes de troubles mentaux graves à s'intégrer dans la société.

Des activités d'évaluation et de soins adaptés à la pratique

La pratique des infirmières en santé mentale et en psychiatrie est complexe, et l'OIIQ a voulu le démontrer. Elles font notamment l'évaluation de l'état de santé physique et mental, dont l'évaluation des risques - abus, violence, suicide, homicide, auto-agression, accidents - notamment au moyen de plusieurs tests et échelles de mesure. Elle dirige également des entrevues psychiatriques pour contribuer au diagnostic et au traitement. L'OIIQ a donc recommandé que des activités leur soient réservées, entre autres celle d'amorcer des mesures diagnostiques et thérapeutiques non seulement à

La pratique de l'infirmière en santé mentale et en psychiatrie est complexe.

l'urgence et en première ligne, mais aussi en clinique psychiatrique ambulatoire, selon une ordonnance médicale ou un protocole.

De plus, l'OIIQ a fait ressortir dans son mémoire la complexité des divers types d'interventions infirmières dans ce champ de pratique, telles les interventions de protection de la clientèle - prévention et gestion des comportements agressifs, des situations de risque et d'urgence suicidaire, prévention et intervention, en situation d'abus ou de violence, interventions en situation de crise - et l'utilisation des mesures d'isolement et de contention. Il a aussi fait des recommandations visant à réserver aux infirmières les interventions thérapeutiques, individuelles, familiales et de groupe, y compris les interventions psychoéducatives, le milieu thérapie ainsi que la conception et l'application des programmes d'autorégulation des symptômes. L'évaluation et les interventions systémiques familiales sont également incluses dans les interventions proposées.

Étant donné le risque important de préjudices lié aux traitements médicaux et à l'administration des médicaments, l'OIIQ est confiant que soit retenue la recommandation de faire des prélèvements sans ordonnance médicale lors du suivi du traitement pharmacologique. L'OIIQ a aussi rappelé que le secteur de la santé mentale et de la psychiatrie devrait être un domaine prioritaire de spécialisation en soins infirmiers, et que les activités de psychothérapie devaient être réservées aux infirmières qui satisfont aux conditions énoncées dans un règlement de l'Office des professions du Québec.

Au 31 mars 2001, 4195 infirmières déclaraient exercer en santé mentale et en psychiatrie, 188 en toxicomanie. Leur niveau de formation est, en général, relativement élevé, car près de la moitié possède un certificat, un baccalauréat ou un diplôme de deuxième ou de troisième cycle.

Infirmières expertes consultées

Diane Benoît, Hôpital Louis-H. Lafontaine
Réal Bouchard, Centre de recherche et d'aide pour narcomanes de Montréal
Hélène Brochu, Institut Philippe-Pinel
Jacques Chalifour, Université Laval
Danielle Corbeil, Hôpital Douglas
Lucie Ellyson, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Fabie Duhamel, Université de Montréal
Ginette Henri, CLSC Métro
France Laflamme, CLSC Lamater
Christine Lamarre, Institut Philippe-Pinel
Claude Leclerc, Université du Québec à Trois-Rivières
Geneviève Ménard, Hôpital Louis-H. Lafontaine
Céline Pilon, Hôpital Shriners pour enfants
Hélène Racine, Centre universitaire de santé McGill
Nicole Ricard, Université de Montréal



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Campagne de promotion à l'intention des jeunes

Deux jours pour faire le tour de la profession d'infirmière

Pour une troisième année d'affilée, l'OIIQ a organisé une vaste campagne de promotion de la profession d'infirmière à l'intention des jeunes qui s'apprentent à choisir un programme de formation en vue d'une carrière. À quelques semaines de la date limite d'inscription au cégep et à l'université, la campagne, dont le thème était *Connais-tu vraiment la profession d'infirmière ?*, les invitait à opter pour les programmes de formation en soins infirmiers et en sciences infirmières.

Le mardi 29 janvier, l'OIIQ a mis à leur disposition une ligne téléphonique sans frais de 9 h à 21 h. Une quinzaine d'infirmières étaient prêtes à discuter avec eux des programmes de formation, des préalables et autres conditions d'admission ainsi que des perspectives de carrière, et de répondre à toute autre question les intéressant.

Le lendemain, les jeunes ont participé à la Journée portes ouvertes organisée dans une soixantaine d'établissements de santé du Québec. Selon leurs goûts et leurs aspirations, ils ont visité des centres hospitaliers, des CLSC ou des centres d'hébergement et de soins de longue durée. Cette journée leur donnait la possibilité de voir des infirmières à l'œuvre, de découvrir leur milieu de travail et de discuter avec elles de la profession. Dans l'ensemble, la journée s'est bien déroulée, même si les jeunes n'étaient pas tous en congé et que les établissements devaient poursuivre leurs activités habituelles. Certains en ont même accueilli jusqu'à 80.



photo Marcel La Haye

Stéphanie Isabelle, Yang Ju et Jennifer Poissan, étudiantes à la polyvalente Cavelier-de-LaSalle et au Collège Saint-Louis, ont eu la chance de partager la joie des nouveaux parents Stéphane Vachet et Martine Berthiaume durant leur visite du Centre hospitalier de LaSalle.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Beaucoup d'appels d'adultes souhaitant réorienter leur carrière

Environ 225 personnes ont utilisé la ligne sans frais que l'OIIQ avait mise à leur disposition, le 29 janvier dernier. Les infirmières recrutées pour l'occasion ont reçu beaucoup d'appels d'adultes souhaitant réorienter leur carrière, soutient Line Lafrenière, infirmière coordonnatrice de la campagne. Une grande partie de cette clientèle est déjà titulaire d'un diplôme collégial dans une autre discipline. L'OIIQ a aussi reçu des appels de parents à la recherche de renseignements pour leurs adolescents et, bien sûr, de jeunes sur le point de faire un choix de carrière.



Photo Marcel La Haye



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Portes ouvertes dans une soixantaine d'établissements

L'intérêt des jeunes pour la profession se maintient

Plus de 1000 jeunes du secondaire ont franchi les portes d'une soixantaine d'établissements de santé de 12 régions du Québec au cours de la Journée portes ouvertes organisée par l'OIIQ, le 30 janvier. Même s'ils se disent conscients des conditions d'exercice difficiles dans le réseau, des milliers de jeunes choisiront quand même la profession d'infirmière, notamment à cause des nombreux plans de carrière possibles et du taux d'emploi élevé.

Le programme d'externat constitue également un facteur d'attraction important, souligne Karine Labarre, infirmière conseillère à l'OIIQ : « Les jeunes en ont entendu parler, et l'idée de pouvoir travailler dès leur deuxième année aux côtés d'infirmières expérimentées, à l'été et durant la période des Fêtes, leur plaît énormément. »

D'autres jeunes ont montré beaucoup d'intérêt pour le nouveau programme de formation intégré DEC-bac, qui débutera en septembre 2002. D'ailleurs, tous ceux qui se sont inscrits aux programmes de soins infirmiers en mars y auront accès dès l'automne. Rappelons qu'il s'agit d'un *continuum* de formation de cinq ans qui mène à l'obtention d'un baccalauréat en sciences infirmières tout en offrant la possibilité aux étudiants d'obtenir un diplôme d'études collégiales après trois ans.



Photo Marcel La Haye

Annette Landreville, infirmière au Centre hospitalier de LaSalle, explique le fonctionnement d'un moniteur cardiaque à deux étudiantes du Collège Saint-Louis, sous le regard de Karine Labarre, infirmière conseillère à l'OIIQ, et de Stéphane Lamarre, coordonnateur administratif et des services ambulatoires, CH de LaSalle.

ins les collèges et
universités

Nombre

3181

4058

5295

Au cours des trois dernières années, l'OIIQ a multiplié les efforts pour attirer des jeunes dans la profession. Ces efforts ont porté leurs fruits, puisque le nombre d'inscriptions dans les collèges et les universités a augmenté de 66,5 % depuis 1999 (voir ci-dessous). Il faut maintenir le rythme, car on estime que plus de 2500 infirmières devront être recrutées chaque année jusqu'en 2015 pour combler les besoins.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Nouvelle brochure promotionnelle pour les jeunes

L'OIIQ a produit une nouvelle brochure promotionnelle à l'intention des jeunes. On y traite des multiples facettes de la profession, des spécialités et des lieux de travail possibles, photos et témoignages à l'appui.

La brochure est assortie d'un encart qui énumère tous les programmes de formation menant à la profession d'infirmière, ainsi que ceux offerts dans les neuf universités du Québec (microprogrammes, certificats, maîtrise, doctorat). Pour en obtenir un exemplaire, contactez le Centre de documentation de l'OIIQ.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[← Retour au sommaire](#)

Dernier rappel pour l'inscription au tableau

L'OIIQ vous rappelle que votre demande d'inscription au tableau doit parvenir au siège social au plus tard à 17 h le jeudi 28 mars. Prévoyez un délai suffisant pour la poste ou présentez-vous en personne, entre 8 h et 18 h, du lundi 25 mars au jeudi 28 mars. Le retour aux heures habituelles - de 9 h à 17 h - se fera dès le 2 avril. Évitez la cohue de dernière minute en vous inscrivant dès aujourd'hui !



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

L'ANADIM devient l'AQCSI

En novembre dernier, l'Association nord-américaine du diagnostic infirmier - section Montréal (ANADIM) est devenue l'Association québécoise des classifications de soins infirmiers (AQCSI). Cette nouvelle appellation témoigne de l'évolution des classifications infirmières. L'AQCSI entend notamment faire connaître ces classifications, participer au développement des nomenclatures de soins infirmiers et encourager la recherche sur les diagnostics, les interventions et les résultats de soins. Plus de renseignements à l'adresse www.aqcsi.org.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[< Retour au sommaire](#)

Nouveau titre d'infirmière à Terre-Neuve et au Labrador

Les infirmières de Terre-Neuve et du Labrador qui font de la pratique avancée dans certaines spécialités en soins critiques, telles la chirurgie cardiovasculaire et la néonatalogie intensive, peuvent obtenir un permis d'infirmière praticienne spécialiste (*Nurse Practitioner—Specialist*) depuis décembre dernier, le gouvernement ayant accepté de modifier la loi des infirmières (*Registered Nurses Act*) et les règlements régissant la pratique avancée.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

L'OIIQ rend publique son étude sur la qualité des soins infirmiers

Portrait des soins tracé par 57 % des établissements du réseau

Lors d'une conférence de presse largement courue par la presse écrite et électronique, le 21 janvier dernier, l'OIIQ a rendu publique une étude qu'il a réalisée dans les établissements de santé entre juin et octobre 2000. « Dans un contexte budgétaire serré où tout nous est présenté comme difficile, cette étude a le mérite de cibler les problèmes de détérioration des soins qui font consensus chez les infirmières, a constaté la présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers. Ces cibles doivent faire l'objet d'un plan de travail commun pour tous les acteurs du réseau. »

Accompagnée de Judith Leprohon, directrice scientifique à l'OIIQ et responsable de l'étude, Mme Desrosiers a expliqué aux journalistes que le volume d'activités et l'intensité des soins se sont beaucoup accrues ces dernières années. « Les conditions d'exercice sont difficiles, et les infirmières doivent faire des choix déchirants entre les soins à donner en priorité. Par exemple, si une infirmière doit refaire un pansement et s'occuper en même temps d'un patient qui souffre, elle va accorder la priorité au soulagement de la douleur. »

Les principaux facteurs de détérioration des soins, mais aussi les aspects qui se sont améliorés, ont été expliqués aux médias (voir *Le Journal*, janvier/février 2002). Mme Desrosiers a rappelé que tous les établissements doivent composer avec les compressions budgétaires, la pénurie d'effectifs, la qualification du personnel et la charge importante de travail. Cependant, certains établissements, les centres hospitaliers universitaires entre autres, ont plus de difficulté à réunir les conditions nécessaires pour garantir la qualité des soins. Enfin, les cinq facteurs clés du maintien de la qualité des soins ont été présentés à la presse (voir ci-dessous).

Des propos crédibles

Le fait que le sondage ait été mené auprès d'un public précis - les directrices et les responsables des soins infirmiers (DSI et RSI), de même que les conseils des infirmières et infirmiers (CII) - a donné beaucoup de crédibilité aux propos de l'OIIQ. La plupart des journalistes ont d'ailleurs insisté sur ce point dans leurs reportages et expliqué que ces infirmières sont tenues par la loi de surveiller la qualité des soins et ont accès aux données de leurs établissements. La rigueur de l'étude a aussi été mentionnée par la presse. La qualité des soins étant documentée à l'échelle provinciale, il est possible d'aller au-delà des perceptions et de sortir du cas par cas. Cette sortie de presse a permis à l'OIIQ d'atteindre son objectif : tracer un portrait provincial de l'impact des conditions difficiles de la prestation des soins infirmiers sur les patients.

On peut lire le communiqué donné aux journalistes présents à



Photo Marcel La Haye

Judith Leprohon et Gyslaine Desrosiers, respectivement directrice scientifique et présidente de l'OIIQ

Les facteurs clés du maintien de la qualité des soins

La stabilité des postes : plus de 90 % des répondantes ont indiqué que la difficulté à obtenir un poste stable est une condition de pratique défavorable à la qualité des soins

Les mesures d'encadrement clinique du personnel et l'intégration des jeunes infirmières sont perçues par près de 90 % des répondantes comme des facteurs importants pour la qualité des soins.

Selon plus de 90 % des infirmières, la formation continue est importante, en plus d'être associée à une hausse de la satisfaction au travail.

Au-delà de 80 % des répondantes ont indiqué que la présence en nombre suffisant de personnel d'assistance, de services de

la conférence de presse à l'adresse www.oiq.org, section « Actualités et publications ». Le rapport complet de l'étude est disponible au Centre de documentation de l'OIIQ.

soutien administratif (secrétariat, archives) et de soutien clinique (pharmacie, laboratoires) sont des éléments favorables.

La moitié des CII ont dit que le recours au temps supplémentaire comportait des risques pour la qualité des soins.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Remaniement du Conseil des ministres

Un trio à la Santé

Le remaniement ministériel de janvier nous a réservé des surprises de taille. François Legault passe du ministère de l'Éducation au ministère de la Santé et des Services sociaux, et il sera épaulé non pas par un, mais par deux ministres délégués : David Levine et Roger Bertrand.



Photo Patrice Laroche, Le Soleil

*François Legault, David Levine
et Roger Bertrand*

Commerce, de la Science et de la Technologie. Il est le troisième député à occuper le poste de ministre de la Santé et des Services sociaux en 12 mois.

Nouveau venu en politique, David Levine a toutefois une longue feuille de route dans le domaine de la santé. Entre 1973 et 2001, il a dirigé plusieurs établissements de santé, dont le CLSC Saint-Louis du Parc (1975-1977), le Centre hospitalier de Verdun (1982-1992) et l'Hôpital Notre-Dame (1992-1997). Il a aussi été président-directeur général de l'Hôpital d'Ottawa. M. Levine devient ministre délégué à la Santé.

Député de Portneuf, Roger Bertrand est ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, en remplacement d'Agnès Maltais. M. Bertrand a aussi une bonne connaissance du réseau de la santé, ayant été vice-président et commissaire de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux (commission Rochon), de 1985 à 1987, et directeur général de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec (1988 à 1993).

M. Legault, rappelons-le, avait été nommé ministre de l'Éducation en décembre 1988, après un bref passage au ministère de l'Industrie, du



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[← Retour au sommaire](#)

Externat d'hiver : une première expérience concluante

Entre le 15 décembre 2001 et le 20 janvier dernier, 285 externes ont prêté main-forte aux infirmières de 32 établissements de santé dans plusieurs régions du Québec.

De nombreux établissements avaient demandé à l'Ordre que le programme d'externat offert l'été le soit également au cours de la période des Fêtes. Le Bureau de l'OIIQ a donc accepté de modifier à nouveau son règlement afin de les soutenir durant cette période difficile de l'année. Le gouvernement du Québec a entériné cette modification à temps pour permettre l'instauration d'un programme d'externat dès l'hiver 2001. Il s'agissait en fait de la prolongation de l'externat d'été, puisque seules les externes ayant travaillé du 15 mai au 31 août 2001 pouvaient retourner travailler, dans le même établissement, au cours de la période des Fêtes.

Les délais très courts entre l'adoption de la modification du règlement et le début de l'externat d'hiver ont empêché plusieurs établissements d'offrir ce programme. Toutefois, ceux qui y ont participé se sont dits très satisfaits de l'expérience. Même son de cloche du côté des externes, qui estiment avoir grandement profité de leur contact professionnel avec des infirmières expérimentées.

Le programme d'externat de l'OIIQ : tout un succès

Été 2000 :	522 externes embauchées dans 26 établissements
Été 2001 :	1168 externes embauchées dans 52 établissements
Hiver 2001 :	285 externes embauchées dans 32 établissements



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Le MSSS annonce un plan d'action pour prévenir les accidents évitables

En janvier dernier, Rémy Trudel, alors ministre de la Santé et des Services sociaux, a annoncé un plan d'action pour prévenir les accidents évitables dans le réseau. Ce plan fait suite aux recommandations du Comité ministériel sur les accidents évitables dans la prestation des soins, qui a présenté son rapport au ministre en mars 2001.

Dès le printemps, le ministère compte entreprendre une recherche-action afin de mieux documenter les accidents et leurs causes. En effet, des chercheurs américains ont montré que 85 % des accidents sont attribuables à des lacunes du système (organisation, processus ou ressources) et que seulement 15 % des cas sont dus à une faute professionnelle. À moyen terme, une banque de données locale et nationale pourrait être créée, ce qui permettrait d'analyser les accidents et de proposer des solutions pour améliorer la gestion des risques. Cette annonce va dans le sens des recommandations faites par l'OIIQ dans son étude sur la qualité des soins infirmiers. « Les données de l'étude ont effectivement révélé que les accidents qui surviennent dans les établissements ne sont pas déclarés dans plus de 40 % des cas. »

M. Trudel voulait aussi apporter des modifications à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* pour obliger les établissements de santé à signaler tout accident et les mesures prises pour réparer le préjudice subi. Enfin, un groupe de travail se penchera sur la pertinence d'instaurer un régime d'indemnisation des victimes sans égard à la responsabilité. Actuellement, il semble que peu de victimes d'erreurs médicales sont indemnisées. La raison ? Une faible proportion d'entre elles ont les moyens financiers et le courage d'engager des poursuites judiciaires.

On peut lire le communiqué de presse du 22 janvier 2002 à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation ».



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

VIII^e colloque des CII

La population au centre des préoccupations des CII

L'OIIQ tiendra son huitième colloque des conseils des infirmières et infirmiers (CII) à l'Hôtel Hilton de Québec, les 23 et 24 avril prochains. Des ateliers et des conférences figurent au programme de cet événement ayant pour thème *La population au centre des préoccupations des CII*.

La première journée portera surtout sur la qualité des soins infirmiers. Judith Leprohon et Marie Valois, respectivement directrice scientifique et directrice de l'Exploitation des données corporatives de l'OIIQ, présenteront les résultats de l'*Étude sur la qualité des soins infirmiers dans les établissements de santé du Québec*.

Le président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, Pierre Marois, résumera les principales recommandations sur l'exploitation des personnes âgées, qui ont été rendues publiques en décembre 2001.

Enfin, le point de vue du citoyen sur les soins et les services de santé sera donné par Laurent Laplante, journaliste au quotidien *Le Soleil*.

Le mardi 24, il sera davantage question de l'exercice infirmier. La présidente de l'OIIQ, Gyslaine Desrosiers, commencera d'ailleurs la journée en faisant le point sur les faits récents ayant trait aux recommandations de l'OIIQ sur les modifications nécessaires au champ d'exercice des infirmières.

Danielle D'Amour, professeure adjointe à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, parlera de la collaboration entre les infirmières et les médecins dans les groupes de médecine de famille.

Les participantes pourront aussi entendre Thierry Pauchant, professeur titulaire à l'École des Hautes Études Commerciales, parler de son livre *Guérir la santé*.

Des ateliers simultanés

Chaque jour, les participantes devront choisir parmi quatre ateliers présentés simultanément. Le lundi, les sujets traités seront la prévention des accidents évitables, l'utilisation de la conten l'organisation des soins infirmiers en CLSC sur l'évaluation et le maintien des compétences professionnelles ainsi que l'éthique au quotidien. En fin de journée, les infirmières pourront participer à un atelier sur l'utilisation du code Morin dans les assemblées délibérantes.

Les ateliers du mardi porteront sur l'utilisation judicieuse des infirmières au Centre hospitalier tion chez les personnes âgées, la portée de de l'Université de Montréal, les défis de la pratique infirmière en santé mentale et en psychiatrie, les commissions infirmières régionales ainsi que le leadership et le pouvoir.

Pour plus de détails sur le colloque, consultez le programme envoyé au CII ou à la direction des soins infirmiers de votre établissement, ou visitez www.oiiq.org, section « CII ». Inscrivez-vous sans tarder, car le nombre de places est limité.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

[Appel de communications](#)

Expertise recherchée pour le Congrès 2002

Vous avez conçu un programme, réalisé un projet, effectué une recherche sur la pratique clinique, l'organisation des soins et des services, l'enseignement à la clientèle et aux professionnels, la recherche en soins infirmiers, la technologie et la pratique infirmière ou les enjeux professionnels ? Répondez sans tarder à l'appel de communications lancé en vue du Congrès 2002.



Soins et société : s'engager pour retrouver l'essentiel, tel est le thème du congrès qui se déroulera au Palais des Congrès de Montréal, du 3 au 5 novembre 2002. Pour soumettre le résumé d'un atelier thématique ou d'une séance de communication par affichage, remplissez le formulaire joint au présent numéro ou téléchargez-le du site Web de l'OIIQ, www.oiiq.org, section « Événements ». Vous devez utiliser ce formulaire, puisqu'il contient les directives sur la présentation des résumés.

Vos propositions de communications doivent parvenir à l'OIIQ au plus tard le 15 avril. Elles seront évaluées de façon anonyme par un comité scientifique composé d'infirmières de divers milieux de soins. Pour de plus amples renseignements, contactez la Direction du développement et du soutien professionnel de l'OIIQ au (514) 935-2505, poste 264, ou au 1 800 363-6048.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Campagne de recrutement du SIDIEF

Joignez les rangs d'une communauté internationale d'infirmières

Le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEF) est actuellement en campagne de recrutement. C'est l'occasion idéale de joindre les rangs d'une communauté francophone d'infirmières qui a des liens dans 24 pays. Quelques centaines d'infirmières et une vingtaine d'associations prestigieuses dans le domaine des soins infirmiers ont d'ailleurs déjà saisi cette occasion.

Au Québec, deux membres promoteurs contribuent plus particulièrement au rayonnement de l'organisme : le consortium composé de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et de l'Hôpital Sainte-Justine, et le consortium formé par la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval et le Centre hospitalier universitaire de Québec. Moyennant un montant minime - 25 \$ pour l'abonnement d'un an, 50 \$ pour cinq ans -, les membres du SIDIEF peuvent bénéficier de rabais sur le prix de diverses activités, par exemple le IIe Congrès mondial des infirmières, qui se tiendra à Montpellier, en France, du 25 au 28 mai 2003 (voir ci-dessous). Cet événement succède au congrès international organisé par l'OIIQ en 2000.

Faites partie d'un réseau international

Devenir membre du SIDIEF, c'est joindre un réseau international d'infirmières qui échange en français sur des pratiques de pointe, mais c'est surtout soutenir le développement des volets scientifique et professionnel de la pratique infirmière. Le SIDIEF a d'ailleurs le mandat de faire reconnaître le savoir infirmier comme un élément incontournable des politiques de santé.

Afin d'échanger avec des infirmières d'autres pays, les membres du SIDIEF peuvent, s'ils le désirent, faire inscrire leurs coordonnées dans le bottin des pratiques infirmières spécialisées de la Francophonie. Qui sait, on pourrait vous demander de donner une conférence dans votre domaine de compétence, par exemple.

Les associations et les établissements d'enseignement et de santé peuvent aussi adhérer au SIDIEF et, ainsi, s'intégrer aux divers réseaux infirmiers spécialisés de la Francophonie. Les membres associatifs doivent payer 150 \$ pour l'abonnement d'un an, 450 \$ pour cinq ans, et les membres institutionnels 400 \$ pour l'abonnement d'un an, 1200 \$ pour cinq ans.

Pour devenir membre du SIDIEF, remplir le formulaire d'adhésion électronique fourni à l'adresse www.sidief.org, ou téléphoner au (514) 849-6060.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

La carte santé : l'OIIQ émet des réserves

SUJET CONTROVERSÉ S'IL EN EST, LA CARTE SANTÉ SUSCITE BEAUCOUP DE DISCUSSIONS, TANT CHEZ LES PROFESSIONNELS DU RÉSEAU QUE DANS DIVERS ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX. À LA FIN DE DÉCEMBRE 2001, RÉMY TRUDEL, ALORS MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, A DÉPOSÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE UN AVANT-PROJET DE LOI SUR LA CARTE SANTÉ. L'OIIQ A DES RÉSERVES SUR SON CONTENU ET LES A FAIT CONNAÎTRE À LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES.

L'avant-projet de loi sur la carte santé vise à instaurer trois nouveaux outils : une carte à microprocesseur, qui remplacerait la carte d'assurance-maladie actuelle ; une carte d'habilitation de l'intervenant, à l'intention des personnes dûment autorisées ; et un résumé des renseignements de santé de chaque titulaire de la carte santé.

D'entrée de jeu, l'OIIQ a souligné que ces modifications auraient des répercussions sur le travail de plus de 100 000 professionnels de la santé et des milliers d'autres intervenants qui devraient utiliser ces outils dans plus de 8000 points de service. Il faut donc prendre le temps de bien examiner les avantages et les inconvénients de ce projet, de même que les investissements requis.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la carte santé est nécessaire pour mettre fin aux cas d'utilisation frauduleuse des services. En effet, telle la carte bancaire à bande magnétique, elle permettrait d'identifier et d'authentifier son titulaire, donc de vérifier si cette personne a le droit de recevoir des services assurés. C'est là son but premier, car la carte santé ne contient aucune information clinique. Bien que l'OIIQ considère qu'il est important de mettre fin, autant que possible, aux utilisations abusives des services assurés, il se demande si la carte santé est le meilleur moyen d'y parvenir. Dans les faits, la mise en place de processus de contrôle dans les points de service nécessiterait des ressources financières, humaines et technologiques considérables, alors que le réseau n'est même pas encore parvenu à informatiser les systèmes cliniques.

L'avant-projet de loi précise que tout titulaire de la carte santé pourrait accepter ou non qu'un résumé des renseignements sur sa santé soit centralisé à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). S'il refusait, il serait obligé d'en aviser la RAMQ, sinon son adhésion et l'inscription des renseignements cliniques se feraient automatiquement. S'il acceptait, le résumé pourrait contenir l'information suivante :

La confidentialité et la protection de l'information personnelle doivent être assurées.

les coordonnées de la personne, les médicaments, les vaccins reçus, les diagnostics confirmés, les résultats d'examens ou d'imagerie médicale, le groupe sanguin et les transfusions reçues, la médication, etc. Comme le résumé ne fournirait qu'une partie de l'information nécessaire au travail des professionnels de la santé, l'OIIQ met en doute sa pertinence. De plus, chaque titulaire de la carte santé pourrait décider du contenu de son résumé et le modifier à son gré, par exemple en supprimant ou en omettant des données. L'utilité du contenu du résumé varierait donc d'une personne à une autre.

Même scénario en ce qui a trait aux professionnels qui auraient accès au résumé. Ils devraient d'abord s'abonner auprès de la RAMQ pour obtenir une carte d'habilitation. Cette carte leur donnerait le droit d'accéder aux données stockées à la RAMQ. De plus, tout titulaire de la carte santé pourrait décider à quels professionnels il autoriserait l'accès à son résumé. Il pourrait aussi accorder un consentement général à certains professionnels, pour que ceux-ci puissent consulter le résumé en tout temps, ou le faire à chaque consultation. Enfin, l'avant-projet de loi prévoit que la RAMQ crée un répertoire des intervenants titulaires de la carte d'habilitation, ce qui constituerait un précédent pour certains professionnels de la santé, dont les infirmières.

L'OIIQ a rappelé l'importance d'assurer la confidentialité et la protection de l'information personnelle, des principes que défend la

L'avant-projet de loi sur la carte santé en bref

L'avant-projet de loi sur la carte santé prévoit l'instauration des outils suivants :

- Une carte santé pour toute personne admissible, qui permet d'identifier et d'authentifier son titulaire ;
- Un résumé des renseignements de santé autorisé par les titulaires de la carte santé et centralisé à la RAMQ. Les données cliniques des patients ne sont donc pas accessibles directement sur la carte ;
- Une carte d'habilitation pour le professionnel qui

Commission d'accès à l'information (CAI). En effet, ce projet entraînerait nécessairement la création de mégabanques de données sur les titulaires de la carte santé et sur les intervenants habilités, qui seraient centralisées à la RAMQ. L'avant-projet de loi prévoit toutefois la mise sur pied d'un comité de surveillance qui veillerait à l'instauration de mécanismes adéquats pour assurer la protection des renseignements personnels inscrits dans les résumés des renseignements de santé. Ce comité aurait aussi pour tâche de surveiller l'administration et l'utilisation des profils d'accès par les gestionnaires de l'utilisation du réseau, ce dont s'acquitteraient les directeurs généraux des établissements. L'OIIQ souhaite que ce comité comprenne un membre de la CAI, qu'il ne relève pas du MSSS mais de l'Assemblée nationale, qu'il soit investi de véritables pouvoirs de décision et d'enquête, et qu'il ait les ressources nécessaires pour remplir son mandat.

En résumé, l'OIIQ a fait valoir à la Commission des affaires sociales que, dans un contexte de rareté des ressources et compte tenu de l'état actuel de l'informatisation du réseau, il lui était difficile de soutenir d'emblée un projet dont la faisabilité est incertaine, vu les besoins criants dans d'autres domaines d'activités.

veut avoir accès au résumé des renseignements de santé d'un titulaire de la carte santé.

Le projet prévoit aussi que chaque titulaire pourrait :

- autoriser ou non la constitution de son résumé d'information clinique. S'il refusait, il serait obligé d'en aviser la RAMQ, sinon son adhésion et l'inscription de renseignements cliniques se feraient automatiquement ;
- autoriser l'inscription ou la suppression de données dans son résumé par des professionnels autorisés. Il devrait alors aviser la RAMQ chaque fois ;
- autoriser la consultation de son résumé par les professionnels habilités de son choix.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[← Retour au sommaire](#)

Le projet de loi sur le secret professionnel est adopté

En décembre 2001, Paul Bégin, ministre de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles, a adopté le projet de loi no 180, *Loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la divulgation de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes*. Cette loi permet à un professionnel de la santé de communiquer des renseignements confidentiels ou protégés par le secret professionnel sans le consentement des personnes concernées « lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un danger imminent de mort ou de blessures graves menace une personne ou un groupe de personnes identifiable ».

Le libellé de la loi précise toutefois que le professionnel ne pourra communiquer ces renseignements « qu'à la ou aux personnes exposées à ce danger, à leur représentant ou aux personnes susceptibles de leur porter secours ». Il devra aussi s'en tenir à la divulgation « des renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication ».

Les ordres professionnels disposent d'un délai d'un an après l'entrée en vigueur de la loi pour établir, par règlement, les conditions et les modalités de divulgation de renseignements. Cette loi en modifie d'autres, dont la *Loi sur la protection de la jeunesse*, ce qui, selon le ministre Bégin, devrait notamment permettre de lutter contre la violence et les agressions sexuelles envers les enfants.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Nomination à l'OIIQ

En décembre dernier, le Bureau de l'OIIQ a nommé **Louise Cantin** secrétaire générale adjointe. Ce poste a été créé en raison de l'ampleur des dossiers découlant des divers mandats statutaires, notamment la mise à jour de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* et la révision du *Code des professions* et de divers règlements, dont les normes et les procédures d'accès à la profession. Mme Cantin remplacera aussi en son absence la secrétaire générale, Diane Saulnier, pour toute question ayant trait à l'application des règlements et pour l'administration des affaires courantes de l'OIIQ relativement au fonctionnement du Bureau, du comité administratif et de l'Assemblée générale annuelle. Directrice du Développement et du soutien professionnel, Mme Cantin cumulera les deux fonctions.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Nominations au Bureau de l'OIIQ

Colombe Harvey est infirmière bachelière et la nouvelle présidente de l'ordre régional de Québec. Elle travaille aux services de soins à domicile au CLSC Orléans et exerce également comme infirmière de liaison pour des projets spéciaux, dont le Réseau intégré de services aux personnes âgées en perte d'autonomie. Mme Harvey remplace Denise Lévesque-Boudreau, qui siégeait au Bureau de l'Ordre depuis 1994.



Président de l'ordre régional de l'Estrie, **Yvan Parenteau** est infirmier en hémodialyse au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Il met à profit son expertise comme bénévole dans une fondation des maladies rénales et dans celle du CHUS. M. Parenteau remplace Daniel Lussier, qui a siégé au Bureau à titre de président de l'ordre régional de l'Estrie pendant trois ans.

Infirmière gestionnaire au Réseau de santé du Témiscouata, **Cécile Voyer** est responsable des programmes des centres de jour et de l'hébergement dans des ressources intermédiaires et des résidences de type familial pour les personnes âgées. Elle devient présidente de la région Bas-Saint-Laurent/Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Mme Voyer remplace Francine Beaulieu, qui avait pris la relève de Thérèse Dufour à l'automne 2000. Mme Dufour a été membre du Bureau pendant six ans.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

27 000 \$ pour les bourses de premier cycle 2001-2002

Chaque année, l'OIIQ accorde neuf bourses de 3000 \$ chacune à des infirmières qui veulent poursuivre des études de premier cycle. Pour une deuxième année consécutive, la sélection des récipiendaires a été faite par les doyennes et les responsables des programmes de formation en sciences infirmières. Les boursières sont :

- Julie Bellefleur, Université Laval ;
- Marie-Line Brouillette, Université de Montréal ;
- Frédérick D'Aragon, Université de Sherbrooke ;
- Marie-Lou Hébert, Université du Québec à Chicoutimi ;
- Louise S. Lavoie, Université du Québec à Rimouski ;
- Carol Ann Lee Thibert, Université McGill ;
- Amélie Pouliot, Université du Québec à Trois-Rivières ;
- Sandra W. Savard, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ;
- Diane Tomas, Université du Québec à Hull.

Les infirmières qui souhaitent obtenir une bourse de premier cycle doivent communiquer avec leur université.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Retraite bien méritée pour la directrice des Services juridiques

En décembre dernier, l'OIIQ a souligné le départ de la directrice des Services juridiques, **Me Claudette Ménard**. Engagée en 1987 à titre de conseillère juridique, elle a été promue avocate-conseil et directrice des Services juridiques en 1991. Elle assumait aussi le rôle de conseillère juridique auprès de la présidente et du Bureau de l'OIIQ.

Dans le cadre de ses fonctions, Me Ménard s'est impliquée dans tous les dossiers d'envergure de l'Ordre, tels la refonte du *Code des professions* de 1994, le règlement sur le programme d'externat, la révision du code de déontologie et la redéfinition du champ d'exercice des infirmières. Sa notoriété de juriste acquise au sein des ordres professionnels et de l'Office des professions aura permis à l'OIIQ d'avoir un rayonnement et une crédibilité institutionnelle solide. Me Ménard était reconnue comme une personne qui accordait la plus haute importance aux dossiers touchant l'évolution de la profession et son positionnement dans le système professionnel. Cette préoccupation n'est sûrement pas étrangère au fait qu'elle a été infirmière de 1956 à 1971, à l'Hôpital Notre-Dame de l'Espérance à Ville Saint-Laurent, à l'Institut Albert-Prévost à Montréal, ainsi qu'à la Ville de Montréal.



Photo Pierre Charbonneau

Le personnel du siège social et les membres du Bureau lui souhaitent une retraite heureuse et sereine après une carrière aussi stimulante.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Thèses – Mémoires – Rapports

DANS LE BUT DE PARTAGER DES CONNAISSANCES ENTRE INFIRMIÈRES, LE CENTRE DE DOCUMENTATION VOUS INVITE À LUI FAIRE PARVENIR UN EXEMPLAIRE DE VOS THÈSES, MÉMOIRES ET AUTRES RAPPORTS, MÊME S'ILS NE SONT PAS TRÈS RÉCENTS. LE CENTRE EN FERA UNE PHOTOCOPIE ET VOUS RENVERRA L'ORIGINAL, SI VOUS LE DÉSIREZ. LES DOCUMENTS RÉPERTORIÉS PEUVENT ÊTRE EMPRUNTÉS GRATUITEMENT POUR UNE PÉRIODE DE DEUX SEMAINES.

BÉRUBÉ, Mélanie. *L'incertitude, le coping et l'espoir chez la personne blessée médullaire en phase de réadaptation post-aiguë*, Université de Montréal, 2001 (mémoire). Boursière de l'OIIQ en 2000-2001.

BOUSQUET, Madeleine. *Analyse de la structure organisationnelle du service de santé courant au CLSC de la Petite-Nation*, ENAP, 1993 (rapport).

GADBOIS, Chantal. *Démarche de consultation pour l'élaboration d'un outil clinique pour le suivi continu des clientèles gériatriques*, Université Laval, 2001 (essai).

KUDIRKA, Denise. *Élaboration et validation d'indicateurs de la qualité du triage en service d'urgence*, Université de Montréal, 2001 (mémoire).

POLOMENO, Viola. *First-Time Parenting Couples' Stress Associated with At-Risk Pregnancy and Antenatal Hospitalization*, Université de Montréal, 2001 (thèse). Boursière de l'OIIQ en 1991-1992.

SMITH, Anne. *Évaluation de l'impact d'un programme de cuisine éducative sur l'état nutritionnel en fer chez des enfants inuit au Nouveau-Québec*, Université de Montréal, 2000 (mémoire).

SYLVAIN, Hélène. *L'alliance des perspectives et des expertises : modèle d'intervention infirmière s'adressant aux femmes atteintes de fibromyalgie et à leur conjoint*, Université de Montréal, 2000 (thèse).

TREMBLAY, Christine. *Les représentations sociales de la contraception chez l'adolescente active sexuellement*, Université du Québec à Chicoutimi, 2001 (mémoire).

VOYER, Philippe. *La relation entre la santé mentale et la consommation de psychotropes chez des aînés vivant dans la communauté*, Université de Montréal, 2001 (thèse).



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Jeunesse infirmière

De la relève au Comité Jeunesse

Tout au long de 2001, la promotion de la profession a été une des priorités du Comité Jeunesse. Des membres des comités régionaux ont participé à plusieurs salons de l'emploi et à des journées portes ouvertes organisées par les établissements d'enseignement.

En janvier dernier, l'OIIQ a lancé sa campagne annuelle de promotion de la profession. Une douzaine de jeunes infirmières et infirmiers du Comité ont répondu avec enthousiasme et fierté aux appels acheminés à la ligne téléphonique mise à la disposition des jeunes et des adultes en choix de carrière. Cette activité a permis de discuter avec eux des programmes de formation et des préalables, de la diversité des milieux de travail, des perspectives de carrière, des activités quotidiennes de l'infirmière ainsi que des nouveaux rôles de pratique avancée qui susciteront sûrement beaucoup d'intérêt dans l'avenir. Toutes les personnes qui ont appelé se sont dites très heureuses de pouvoir discuter avec des infirmières passionnées par leur travail !

Également en janvier, le Comité Jeunesse a procédé à l'élection de la présidente et de la vice-présidente. J'ai le plaisir d'annoncer la nomination de Julie Poirier au poste de présidente. Cette jeune infirmière de la région de Chaudière-Appalaches, qui fait ses débuts dans le Comité, se démarque déjà par son leadership hors du commun. Épaulée par Danielle Boucher, de la région de Montréal/Laval, au poste de vice-présidente, aucun doute qu'elle saura relever ce défi avec brio. Une cure de rajeunissement pour le Comité Jeunesse, qui se préoccupe aussi de sa relève ! Quant à moi, j'ai trouvé très intéressante mon expérience de présidente par intérim et je compte poursuivre mon engagement dans la région de Québec.

Pour connaître le nom des présidents des comités régionaux, visitez le site Web www.oiiq.org, section « Comité Jeunesse ».



Photo Marcel La Haye

Certains membres du Comité Jeunesse ont répondu aux demandes de renseignements sur la profession, le 30 janvier. Dans l'ordre habituel : Martin Lévesque, Véronique Savard, Christine Lebrun et Isabelle Thibault. À l'avant : Aida-Dina St-Laurent.

**La présidente intérimaire sortante,
Isabelle Thibault**



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > **Le Journal**

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Comités de l'OIIQ: votre expertise mise à profit

LES MEMBRES DU BUREAU CHERCHENT DES CANDIDATES POUR CERTAINS COMITÉS DE L'ORDRE. VOILÀ UNE OCCASION DE METTRE À PROFIT VOTRE EXPERTISE ET D'ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE TOUT EN CRÉANT DE NOUVEAUX LIENS PROFESSIONNELS. ADRESSEZ-VOUS À VOTRE ORDRE RÉGIONAL POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE SUR CES COMITÉS OU POUR OBTENIR LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE, QUI DOIT LUI PARVENIR, OBTENIR LE FORMULAIRE À L'ADRESSE WWW.OIIQ.ORG, SECTION «QU'EST-CE QUE L'ORDRE? – STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT – COMITÉS DE L'ORDRE».

COMITÉ	POSTES À COMBLER	EXIGENCES	RÉUNIONS PAR ANNÉE
Comité d'inspection professionnelle <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	Infirmières exerçant comme soignantes, conseillères cliniciennes, gestionnaires ou enseignantes, et ayant de l'expérience dans un ou plusieurs des domaines ou milieux d'exercice suivants: <ul style="list-style-type: none"> ■ soins courte durée ■ santé communautaire (soins à domicile et services de santé courants) ■ santé mentale (CH) ■ pratique privée 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins 7 ans d'expérience dans l'exercice de la profession ■ Baccalauréat, de préférence en sciences infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 à 8 de une ou deux journées
Comité de révision <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ■ 7 infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins 10 ans d'expérience dans l'exercice de la profession ■ Capacité d'analyser des situations problématiques liées à la discipline et à la déontologie professionnelle ■ Bonne connaissance des lois et des règlements professionnels ■ Excellente capacité de rédaction 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 5 de une journée (approximatif)
Comité de révision des actes <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 directrices ou responsables des soins infirmiers ou adjointes ■ 1 infirmière clinicienne spécialisée ■ 3 infirmières soignantes dont 1 en milieu communautaire ■ 1 infirmière enseignante en 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moins 5 ans d'expérience dans l'exercice de la profession ■ Baccalauréat (infirmières soignantes) ■ Maîtrise en sciences infirmières (infirmière clinicienne spécialisée) ■ Maîtrise en sciences 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 de une journée

	soins infirmiers ou professeure en sciences infirmières	infirmières ou en administration (DSI, RSI, adjointe) ■ Maîtrise, de préférence en sciences infirmières ou en éducation (enseignante)	
Comité de sélection de la récipiendaire de l'Insigne du mérite de l'Ordre <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ■ 4 infirmières ■ 1 personne hors profession possédant de préférence des connaissances sur les affaires et le fonctionnement du Bureau d'un ordre professionnel, ou une expérience dans l'attribution de décorations nationales ou en relations publiques 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Habituellement 1 de une journée
Comité Jeunesse <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ■ 8 infirmières 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Être âgée entre 20 et 29 ans ■ Appartenir à l'un des ordres régionaux suivants: Mauricie– Centre-du- Québec, Estrie, Saguenay– Lac-Saint-Jean/Nord- du- Québec, Bas-Saint- Laurent/Gaspésie–Îles-de- la-Madeleine, Outaouais, Côte-Nord, Québec, Laurentides/Lanaudière. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 3 de une journée ■ Au moins 2 activités spéciales durant l'année (AGA, Salon de l'emploi ou autres)
Comité des finances <i>Mandat:</i> de novembre 2002 à novembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 infirmières ■ 1 personne hors profession experte en finances 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Connaissance du domaine financier 	<ul style="list-style-type: none"> ■ 2 de ½ journée

Note: Le Comité de révision a été constitué en vertu d'une disposition du Code des professions. Il a pour mandat de donner, à toute personne qui le lui demande et qui a déjà demandé au syndic la tenue d'une enquête, un avis relatif à la décision du syndic ou de la syndic adjointe de ne pas porter une plainte devant le Comité de discipline.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Au tableau d'honneur

Une infirmière québécoise a reçu un prestigieux prix d'auteur de presse médicale au sein de la francophonie européenne. La Conférence des doyens des facultés de médecine de France a remis à **Suzy Fréchette-Piperni** le prix du meilleur article de formation ou de synthèse paru dans les revues destinées aux infirmières pour l'article « La perte d'un bébé et les autres enfants de la famille », publié dans le numéro de mars/avril 2001 de *Soins pédiatrie - puériculture*.

Lauréate du prix Distinction Montérégie 1994 et du prix régional Innovation clinique en 1997, Mme Fréchette-Piperni est infirmière consultante et spécialisée en deuil périnatal au Centre hospitalier Pierre-Boucher, à Longueuil. Elle dirige une équipe de suivi de deuil ainsi que le groupe de soutien Les rêves envolés. Elle travaille actuellement à la mise sur pied d'un groupe de soutien pour les parents de Montréal et de la Montérégie qui attendent la naissance d'un bébé à la suite d'un deuil périnatal.



André Lafontaine, infirmier-chef des unités de soins 4C et 4D du Centre hospitalier régional De Lanaudière, a remporté la médaille Vanier en animation. La gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, lui a remis cette décoration qui souligne l'excellence de ses services au scoutisme et à la jeunesse francophone du Canada.

En 1995, M. Lafontaine avait reçu la Croix de Jérusalem pour ses services au mouvement scout, particulièrement dans le district de Lanaudière. L'année suivante, il était nommé commissaire national à la formation. En quatre ans, il a abattu une somme de travail incroyable incluant, entre autres, la publication de 65 modules de formation et l'élaboration d'un nouveau programme de formation des formateurs.





[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Racontez-nous vos activités de la Semaine de l'infirmière

Cette année, la Semaine de l'infirmière se tiendra du 12 au 18 mai. Pensez dès maintenant à la façon dont vous comptez exploiter le thème *Les infirmières, une valeur sûre et irremplaçable*. Fidèles à notre habitude, nous ferons un compte rendu de vos activités dans la chronique « Maillage » du numéro de septembre/octobre 2002. Il est donc important que vous preniez des photos. Soyez originales et faites des gros plans ! Évitez les grands groupes, car une fois la photo réduite, on ne distingue plus qui est qui. Faites tirer des doubles, si vous voulez conserver des souvenirs ; nous ne renverrons pas les photos, vu la quantité considérable que nous recevons chaque année.

Attention ! L'an dernier, plusieurs personnes nous ont fait parvenir des photos par courriel, mais elles étaient toutes inutilisables. Les photos doivent absolument être digitalisées en haute résolution. Faites appel à un graphiste si nécessaire, c'est pour une bonne cause... la vôtre !

Postez vos textes et photos d'ici le 21 juin 2002, à l'attention de Sylvie Vallières, au siège social de l'OIIQ, ou à sylvie.vallieres@oiiq.org.



[Accueil](#) > [Salle de presse et publications](#) > [Périodiques](#) > [Le Journal](#)

Perspective
infirmière

L'Infirmière du
Québec

Le Journal

CII à l'écoute

Le Scribe

Le Journal, mars / avril 2002, Volume 9 Numéro 4

[Retour au sommaire](#)

Tahani Rached réalise un nouveau film

Native du Caire, Tahani Rached est établie au Québec depuis 1966. Les infirmières qui ont vu son film *Urgence ! Deuxième souffle* savent que cette cinéaste de l'Office national du film produit des documentaires empreints d'humanisme et de rigueur. Mme Rached récidive avec, cette fois, un film sur 60 passionnés de chant choral : l'Ensemble vocal d'Outremont. Tout comme elle l'avait fait pour les infirmières, la cinéaste a suivi les répétitions des choristes amateurs pendant une saison entière.

Présenté en première mondiale au dernier Festival international des films du monde de Montréal, le long métrage *À travers chants* sera projeté à la Bibliothèque Gabrielle-Roy de Québec le 12 mars, à la Presse boutique café de Sherbrooke le 19 mars, ainsi que dans deux Maisons de la culture de Montréal : Maisonneuve, le 9 avril, et Rosemont-Petite-Patrie, le 30 avril.

